

# COMMENT OPTIMISER LES RÉGIMES D'ASSURANCE MÉDICAMENTS?

Par **Frédérique David**

LE VIEILLISSEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE et la part croissante que représentent les médicaments spécialisés et biologiques préoccupent les employeurs qui craignent de voir le coût des régimes d'assurance-médicaments augmenter et inquiètent les employés quant à la protection qui leur sera offerte dans les années à venir. Les défis pour maintenir les régimes en place sont nombreux et des solutions ont été évoquées, le 2 mai dernier, lors du forum « Entre Experts » organisé par *Avantages*.

## **Coût des médicaments pour les régimes privés**

Afin de fournir des prévisions, les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx&D) ont demandé à la firme IMS Brogan de projeter, sur une période de cinq ans, soit de 2013 à 2017, l'évolution des dépenses pharmaceutiques pour les régimes privés d'assurance médicaments. « Les prévisions ont été établies en analysant les tendances historiques de 2008 à 2012, explique Frédéric Lavoie, directeur, remboursement chez Pfizer. Elles ont ensuite été ajustées en fonction de trois facteurs : l'incidence des médicaments génériques, l'entrée sur le marché de produits innovateurs et le facteur de vieillissement. »

L'étude de IMS Brogan révèle que le coût des médicaments au sein du marché global des régimes privés d'assurance-médicaments connaîtra, jusqu'en 2017, une faible croissance à un chiffre, correspondant à un taux de croissance annuel composé de 2,8 %. « Selon l'étude, l'arrivée sur le marché des médicaments génériques et les économies qui en découleront réduisent substantiellement l'impact incremental des coûts liés à la mise en marché des nouveaux médicaments », mentionne Frédéric Lavoie. L'étude souligne toutefois que les projections réalisées, bien qu'empreintes d'incertitudes, sont assorties d'hypothèses conservatrices et que les attentes de croissance de coûts pour les régimes privés ont probablement été surestimées. « On a surestimé l'impact des coûts des médicaments dans le temps »,



# ENTRE EXPERTS 2014



Frédéric Lavoie



Olivier Bernard



Christine Than

indique M. Lavoie. Selon lui, la quote-part des utilisateurs de régimes n'a pas été prise en compte, les médicaments biosimilaires devraient être offerts à coût moindre que les médicaments de référence et des stratégies de compression pourraient également influencer les coûts à la baisse. « Les prévisions montrent que nous avons l'occasion de marquer une pause et d'envisager des solutions », conclut Frédéric Lavoie qui précise toutefois que l'étude de IMS Brogan est une expérience moyenne canadienne. « Certains preneurs de régimes d'assurance collective peuvent vivre des expériences extraordinaires négatives et ne se reconnaîtront pas dans cette étude qui représente la moyenne », dit-il.

## À propos des médicaments biologiques

Pour plusieurs, il est encore difficile de comprendre ce que sont les médicaments biologiques et biosimilaires, qui sont de plus en plus souvent évoqués, notamment

pour leur coût élevé. Le pharmacien Olivier Bernard, bien connu au Québec pour son populaire blogue impertinent « Le Pharmacien », explique leur origine et leur incidence sur le marché. « Les médicaments biologiques représentent 22 % des dépenses en médicaments, 1,2 % des demandes de remboursement et un coût moyen par ordonnance de 1240 \$, contre 46 \$ pour les autres médicaments, indique-t-il. Ils constituent aussi 64 % des médicaments en développement. » Comparativement aux médicaments produits chimiquement, les produits biologiques sont extrêmement complexes à fabriquer, d'où leur coût élevé. « Ce ne sont pas les êtres humains qui fabriquent les médicaments biologiques, mais d'autres organismes comme des bactéries, des virus, des levures ou des champignons, explique Olivier Bernard. Tous ces micro-organismes vont être modifiés génétiquement afin qu'ils se mettent à

produire des médicaments. Les recherches requises durent entre dix et quinze ans. »

Les médicaments biosimilaires sont semblables aux médicaments biologiques, mais non identiques. « On ne peut pas fabriquer de version générique des médicaments biologiques », explique le pharmacien. Par conséquent, on ne peut pas substituer l'un pour l'autre. Le médecin devra prescrire soit le médicament original, soit le biosimilaire. De plus, les économies réalisées avec les biosimilaires seront modestes (entre 10 et 30 %) puisque les compagnies devront refaire une grande partie de la recherche pour les fabriquer. Le pharmacien souligne toutefois que, selon une étude de Green Shield réalisée en 2011, les médicaments biologiques ne représentent que 9 % des demandes de coût élevé. « Ce qui coûte cher, ce sont les maladies chroniques comme l'hypercholestérolémie et le diabète, conclut le pharmacien. Or, nous pouvons avoir un

# LA VISION DES DÉCIDEURS

25 ans



## QUE PENSENT LES PROMOTEURS DE LEURS RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX AU QUÉBEC?

Joignez-vous à *Avantages* pour célébrer 25 ans d'excellence dans le secteur des caisses de retraite et de l'assurance collective au Québec.

- **Sondage exclusif auprès des cadres supérieurs et dirigeants d'entreprises** sur l'importance d'offrir un régime d'avantages sociaux aux employés québécois
- 25 profils d'éminents chefs de file et experts de l'industrie

Merci aux partenaires du 25<sup>e</sup> anniversaire

POUR PARTICIPER  
AU NUMÉRO SPÉCIAL DU  
25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE EN DÉCEMBRE :  
KARINE HUARD  
514 843-2133  
KARINE.HUARD@RCI.ROGERS.COM



# ENTRE EXPERTS 2014

impact significatif sur ces maladies par des mesures non-pharmacologiques. Par ailleurs, il faut considérer la valeur d'un médicament selon d'autres facteurs, par exemples, la capacité à retenir les employés au travail et à prévenir l'hospitalisation, et ne pas regarder seulement son coût. Les médicaments biologiques coûtent cher, mais ils changent des vies!»

## La solution développée par l'APPQ

L'Association des policières et policiers du Québec (APPQ) a entrepris, en 2011, une démarche pour assurer la pérennité de son régime d'assurance médicaments. Après avoir aboli les franchises annuelles pour adopter des franchises par ordonnance, l'association a fait la promotion de l'utilisation des médicaments génériques. « Nous avons identifié les 500 réclamants qui prenaient le plus de médicaments novateurs et nous leur avons envoyé une lettre personnalisée pour les informer de l'existence d'un générique », explique Christine Than, conseillère principale en solutions médicament au sein de la pratique Assurance collective au bureau de Montréal d'Aon Hewitt. Après deux ans, aucune augmentation des coûts n'a été observée et nous avons même dégagé des économies de plusieurs millions. » La proportion de réclamants prenant des médicaments innovateurs et qui ont passé à la consommation de médicaments génériques est passée de 10 % en 2011 à 15 % après la communication annonçant les changements dans le régime, puis à 22 % après l'envoi des 500 lettres personnalisées.

## De nombreux défis

Informers les utilisateurs sur le bon usage des médicaments et les éduquer à l'adoption de saines habitudes de vie sont les principales solutions qui ont été évoquées



Jean-Michel Lavoie



Denis Roy



Nathalie Laporte

lors du panel de discussion qui clôturait le forum. « Une étude de l'Organisation mondiale de la Santé publiée en 2003 révélait que seulement 50 % des malades chroniques adhèrent aux traitements, mentionnait D<sup>re</sup> Monique Camerlain, rhumatologue. La communication a donc une importance considérable. » Par ailleurs, de nombreuses ordonnances émises par les médecins ne sont jamais réclamées par les malades. « Il existe un grand nombre de programmes d'assistance et d'accompagnement destinés aux patients, constate Olivier Bernard, pharmacien. Malheureusement, dans bien des cas, ni les patients, ni les professionnels de la santé ne les connaissent. »

Plusieurs panélistes ont souligné l'importance de s'assurer que l'intérêt du patient soit toujours au centre des programmes d'accompagnement. « Nous devons mesurer l'issue clinique, insiste Frédéric Lavoie, directeur, remboursement chez Pfizer. L'évaluation de l'impact de ce que nous faisons est importante. » L'implication des patients est également essentielle selon plusieurs. « Il est important d'impliquer les participants dans les choix qu'ils vont faire afin de voir des impacts sur la santé », indique Nathalie Laporte, vice-présidente, Développement et commercialisation, Assurance pour les groupes et les entreprises chez Desjardins Assurances. Aussi, la prévention ne doit pas être négligée non plus.

Jean-Michel Lavoie, directeur de produit, garanties de remboursement de frais de médicaments à la Financière Sun Life, rappelle l'importance d'aider les participants à comprendre des informations qui peuvent s'avérer très complexes, que ce soit sur le plan de la santé ou de la couverture du régime. « Quand on parle de médicaments

biologiques, par exemple, il faut un certain contrôle pour qu'ils soient utilisés correctement et au bon moment », dit-il. On peut aussi s'assurer de faciliter l'accès des participants aux formulaires de remboursement et d'autres renseignements sur le régime. « Il s'agit de donner du pouvoir aux patients. Ça passe par la communication et de bons outils pour qu'ils s'y retrouvent. »

Un élément qui a suscité beaucoup de discussions est l'information qui devrait être transmise quant au prix des médicaments en pharmacie. Denis Roy, directeur principal affaires professionnelles, pharmacie à Pharmaprix, souligne

l'importance du résultat thérapeutique, basé sur des données probantes. « Ce qu'achète le patient n'est pas uniquement un médicament, dit-il. Le rôle du pharmacien constitue une partie essentielle de l'analyse et du contrôle du résultat thérapeutique. Sans le travail du pharmacien, le

médicament n'aura pas nécessairement le résultat recherché. Les portions produits et services sont donc indissociables. Ceci dit, plusieurs payeurs limitent le remboursement en se basant sur la liste de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) et nous n'avons rien contre ceci tant que c'est fait de la bonne façon. »

Il va sans dire que la mise en place de meilleures pratiques est l'affaire de tous et dépend d'une collaboration de tous les acteurs. « Dans l'industrie, il y a de plus en plus de discussions, se réjouit Nathalie Laporte. Avec des motivations différentes, il faut que nous réussissions à trouver des solutions pour répondre à notre intérêt commun qui ne peut être autre chose que le patient. Cela prend du temps, mais j'ai confiance que cela finira par donner des résultats. »



D<sup>re</sup> Monique Camerlain



**Desjardins**

Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

**PHARMAPRIX**



Financière   
Sun Life